

Abonnés Solidaires : Bilan annuel 2021



Depuis 1993, le dispositif *Abonnés Solidaires* de *Prescrire* recueille des dons. Il aide des soignants à obtenir une information pharmacothérapeutique indépendante, quand ils disposent dans leurs pays de ressources économiques insuffisantes (a). Depuis 2016, le soutien d'Abonnés solidaires s'est élargi à des initiatives visant à promouvoir une culture de l'indépendance professionnelle dans la formation initiale des professionnels de santé, sans condition de ressources économiques du pays concerné.

2021 : des aides attribuées très diverses

Pour l'année 2021, les aides se sont élevées à **4 701 euros**. Elles ont pris diverses formes :

- souscription d'abonnements à *Prescrire* ou à *Prescrire International* (en anglais), pour des professionnels de santé travaillant en Afrique, au Moyen Orient et en Amérique latine. En 2021, le dispositif *Abonnés solidaires* a permis le financement d'un nouvel abonnement destiné à la bibliothèque des sciences médicales de Beyrouth.
- 2021 a aussi été l'année où le soutien à la publication d'un Vadémécum pharmacothérapeutique indépendant en Équateur, est arrivé à son terme. Ce Vadémécum 2021 est basé sur des informations issues notamment de *Prescrire* et du Centre belge d'information pharmacothérapeutique avec une prise en compte des guides de pratique clinique locaux et de la liste équatorienne des médicaments essentiels adaptée de celle de l'OMS. Sa distribution est notamment orientée vers les étudiants en santé. Les associations partenaires de *Prescrire* dans ce projet, ont prévu que la vente à bas prix du Vademecum 2021 permettrait de financer la réactualisation de la prochaine édition.

Remerciements aux donateurs

En 2021, le soutien des donateurs a été de 6 000 euros. En pratique, la plupart des dons ont eu pour origine un transfert sur le dispositif *Abonnés Solidaires* du montant des bons d'achat de productions *Prescrire*, acquis lors de parrainages ou en remerciement de relectures.

La gestion du fond *Abonnés solidaires* permet à *Prescrire* de continuer à financer des aides à l'information et à la formation indépendantes de soignants. Si vous repérez des projets susceptibles d'être soutenus à l'avenir, merci de nous les signaler. Un grand remerciement aux 138 donateurs qui ont contribué en 2021.

©Prescrire

a- Le Règlement du dispositif *Abonnés Solidaires* est disponible, en libre accès, sur le site www.prescrire.org > Qui est Prescrire > Entraide et action > Abonnés solidaires.